

Conseil général de Burtigny du 22 avril 2026

Rapport de la Commission ad hoc sur le préavis n° 38/2021-2026 concernant la mise en œuvre du PDDE 2025 (plan directeur de la distribution d'eau) et la création de l'Association « Service Intercommunal de Distribution de l'eau potable du Pied du Jura (SIDEP)

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Les membres de la commission ad hoc se sont réunis le mardi 31 mars en présence de
Madame la Syndique Valérie Jeanrenaud, Monsieur le municipal Sébastien Cottier, ainsi que
les membres de la Commission des Finances.

Nous avons également assisté à deux séances d'information sur le SIDEP.

La commission s'est à nouveau réunie en date du 7 avril, afin d'établir le présent rapport.

Il faut savoir que :

- Le réseau de distribution et de captage de l'eau potable est vieillissant.
- Nous disposons de faibles ressources hydriques sur la Commune.
- L'approvisionnement en suffisance de la part de la Commune de Begnins n'est pas garanti.
- Aujourd'hui la Commune ne peut plus offrir une qualité constante de l'eau, avec le réseau existant.
- Une croissance démographique est attendue.
- À ce jour, trois Communes ont accepté l'adhésion au SIDEP, notamment Essertines, qui possède l'un des plus gros potentiels en eau de source.

Compte tenu de ces points, il nous paraît judicieux que la Commune adhère au SIDEP, ceci afin
de garantir un réseau d'eau potable de qualité, qui sera géré de manière professionnelle par
l'association.

Au vu de ce qui précède, la Commission propose aux Conseillers d'accepter le préavis
n° 38/2021-2026, tel qu'il est proposé.

Burtigny, le 7 avril 2026

La commission ad hoc :

William Berseth

Michael Feignoux

Frédéric Soulard

